



Commission des États généraux

sur la situation et l'avenir de la langue française

au Québec

Commission scolaire de la Rivaine

Monsieur Larose,

Mesdames et messieurs les commissaires de la Commission des États généraux
sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec

Au nom de la Commission scolaire de la Riveraine, institution scolaire fortement impliquée dans la promotion de la personne et de son milieu, permettez-moi de vous remercier de nous accorder ce droit de parole et cette opportunité de vous présenter quelques éléments retenant notre attention quant à la nécessité de faire une place de choix à la langue française dans nos préoccupations quotidiennes et dans nos rêves d'avenir.

La Commission scolaire de la Riveraine accueille une clientèle d'environ 7 000 élèves dans 26 écoles primaires, 3 écoles secondaires, un centre de formation professionnelle et un centre de formation générale adulte répartie sur un territoire comptant 31 municipalités en milieu rural et en milieu semi-urbain. C'est donc dire que nous possédons une vision représentative d'une réalité régionale bien intégrée à un ensemble plus grand qu'est le Québec d'aujourd'hui. Nous pensons être en mesure d'apporter notre contribution au Québec de demain, celui de nos élèves, celui de nos enfants.

Nous reconnaissons l'importance et l'irréversibilité du phénomène de la mondialisation. Le repli sur soi n'est pas de mise. Nos élèves sont appelés à vivre dans une société ouverte sur le monde, en contact avec d'autres cultures, d'autres langues, d'autres mentalités, d'autres ethnies. L'enrichissement qui en ressort ne doit pas se faire au prix de notre identité culturelle, au prix d'un appauvrissement de la langue française, langue maternelle partagée par un très fort pourcentage des personnes du territoire que nous desservons.

La maîtrise d'une connaissance adéquate relativement élevée de la langue française constitue, sans aucun doute, un acquis culturel et une richesse susceptibles de servir de tremplin à la nécessaire et stimulante ouverture sur le monde. Une bonne connaissance de soi, individuellement et collectivement, permet une confiance en soi absolument indispensable à l'évolution souhaitée.

Pour ce faire, et sans nature restrictive à l'égard des autres langues, nous proposons :

- QUE l'école primaire et l'école secondaire participent activement au développement des élèves par leur contribution à l'acquisition de la connaissance de la langue française et au développement d'une fierté bien légitime;
- QUE l'apprentissage de la langue française se fasse non seulement durant les cours de français mais dans toutes les situations d'apprentissage dans lesquelles les élèves se retrouvent;
- QUE les élèves aient le droit de recevoir des services d'enseignement et d'encadrement de personnes dont le niveau de maîtrise de la langue française leur permet de servir de modèle d'expression;
- QUE les institutions responsables de la formation des membres du personnel appelé à travailler dans les écoles, les centres et les services dispensent une formation faisant d'eux des utilisateurs avertis de la langue française;
- QUE le marché de l'emploi, dans notre réalité québécoise, fasse une place de choix à la langue française tout en s'assurant de participer à l'évolution technologique et aux exigences du marché non seulement de l'emploi mais également des produits et des services;
- QUE les institutions d'enseignement – de niveau primaire, secondaire, collégial ou universitaire – favorisent également l'apprentissage de la langue anglaise et d'autres langues;
- QUE le développement de personnes ouvertes sur le monde et capables d'épanouissement – y incluant une bonne maîtrise de la langue française – s'inscrive au sein des valeurs que le Gouvernement du Québec préconise.

Quant aux moyens à maintenir, à retenir ou à mettre en place, nous laissons le soin à nos élus à l'Assemblée nationale de prendre les décisions qui s'imposent, décisions dictées par un sentiment politique et non partisan contribuant à l'avènement d'une Québécoise et d'un Québécois épanouis au sein d'une société pratiquement sans frontière.

Je vous remercie de votre écoute et souhaite que vous partagiez nos préoccupations.

Pour la Commission scolaire de la Rivieraine,
René Lauzière
Secrétaire général